

<https://pierre-alainmillet.fr/Accelerer-pour-le-logement-des-sans-logements>



Conseil de métropole du 17 novembre 2025

# Accélérer pour le logement des sans logementsâ€!

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 17 novembre 2025

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Merci monsieur le vice-président de nous proposer cette délibération en urgence, car nous savons tous qu'il y a urgence. Nous travaillons depuis des années pour panser les plaies du mal logement, de cette indignité d'avoir dans un pays riche, toujours plus de personnes à la rue, à tel point que le président arrivant à l'Elysée l'avait promis, il n'y aurait plus de personnes à la rue à la fin de l'année.**

**Sauf que l'état macroniste s'est totalement démobilisé de la bataille pour le logement, qu'il considère uniquement comme un actif à piller pour réduire ses dépenses, que ce soit avec l'argent des salariés cotisés pour le logement ou avec la RLS qui fait les poches des bailleurs sociauxâ€**

Vous connaissez les chiffres nationaux de la fondation pour logement des défavorisés, 735 morts de personnes sans chez soi en 2023, 350 000 personnes sans domicile, et dans le Rhône, la MVS révèle que malgré les 1000 places d'hébergement ouvertes chaque année, dont celles de la métropole, il y a toujours plus de personnes à la rue et que nous dépassons les 100 000 mal logés dans le département en 2024 !

Il y a beaucoup à dire sur le lien entre hébergement et logement, sur la construction à l'arrêt, sur les parcours résidentiels bloqués, sur le besoin de logements adaptésâ€ Mais le travail sur les logements vacants a été un sujet de tout ce mandat. La métropole a travaillé pour les identifier, essayé de mobiliser les acteurs privés et publics, mais ce travail était trop lent, loin de nos objectifs. Il fallait un outil pour accélérer et résoudre les difficultés réelles concernant les travaux nécessaires, le financement pour les futurs gestionnairesâ€

La création de cette SCIC est donc une très bonne nouvelle et elle permet de passer au concret en mobilisant fortement les collectivités locales, dont la métropole et la ville de Lyon, dès la première année. Il faudra mobiliser encore plus le parc privé que les 26 premiers prévus, car le parc privé représente les 3/4 du parc, et donc un facteur clé de toute réponse au mal logement. Les mesures existantes de financement de travaux sous condition de conventionnement étaient insuffisantes. La SCIC peut être une opportunité d'une solution gagnante pour tous.

Permettez-moi, monsieur le vice-président, d'ajouter un commentaire sur la contribution des bailleurs sociaux présentée comme vente HLM dans la délibération. Certes, ce sont des logements que des bailleurs avaient prévu de vendre dans le cadre de la vente HLM, mais ces logements, une fois racheté par la SCIC et confié à un gestionnaire seront bien des logements sociaux, qui plus est les plus sociaux. Donc pour nous, ce n'est pas de la vente HLM que pour notre part nous continuons de dénoncer. Cette opération ne réduit pas le parc social.

Espérons un consensus républicain sur ce sujet en pensant au drame récent de la Part-Dieu, un drame de la misère et du mal logement entre Halles Bocuse et auditorium, près de la tour Incity, pas des tours des minguettes.

Ce devrait être une urgence nationale, mais nous sommes heureux d'agir en urgence à notre échelle.